

Actualité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 317-318

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par Henriette Germain – illustré par Liniger

MARCHÉS PUBLICS : ORDONNANCE RÉVISÉE



Administration fédérale : L'ordonnance révisée sur l'organisation des marchés publics de l'administration fédérale (Org-OMP) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier. Elle règle l'organisation des marchés publics de l'administration fédérale, c'est-à-dire la manière dont celle-ci s'organise pour procéder à des acquisitions. En raison des affaires qui ont secoué l'administration fédérale ces dernières années, il s'agissait de prendre des mesures pour que le domaine des marchés publics soit géré avec plus de rigueur et mieux contrôlé. Tel était le but de la révision de cette ordonnance, qui a abouti à trois modifications principales. Premièrement, les tâches et les responsabilités ont été définies clairement et les processus ont été rationalisés. Deuxièmement, les dispositions relatives aux délégations de compétence ont été adaptées aux besoins actuels. Enfin, les aspects fondamentaux des procédures d'acquisition ont été harmonisés.

Partis

■ Alors qu'il ne comptait que trois sénateurs en 1991, le PS possède désormais 12 élus au Conseil des États. Seuls le PDC et le PLR font mieux, avec 13 sénateurs. Les autres sièges de la Chambre des cantons se répartissent entre l'UDC (5), le PBD (1), les Verts (1) et les Indépendants (1).

■ Seul élu d'extrême gauche au Conseil national, le Neuchâtelois Denis de la Reussille (POP) a décidé de siéger aux côtés des Verts, mais il entend conserver sa totale indépendance et sa liberté de vote.

■ Selon un baromètre de la SSR, les partis politiques suisses ont consacré 28,2 millions de francs en publicités électorales à l'occasion des élections du 18 octobre. À

eux deux, l'UDC et le PLR représentent 70 % des dépenses. Lors des élections fédérales de 2011, les dépenses publicitaires avaient atteint environ 31 millions de francs.

■ Roger Nordmann (VD) dirige dorénavant le groupe socialiste des Chambres fédérales. Le Vaudois succède au Zougois Andy Tschümperlin. De son côté, le Tessinois Ignazio Cassis est à la tête du groupe libéral-radical. Il remplace l'Uranaise Gabi Huber.

Affaires étrangères

■ Cinq experts du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) ont été envoyés en Slovénie et en Croatie afin d'aider les organisations locales à faire face à la crise des réfugiés. Ils ont pour mission d'apporter leur expérience, de participer aux travaux d'adaptation des infrastructures aux conditions hivernales et d'acheter du matériel sur le marché local.

■ Suite à l'attentat contre sa garde présidentielle, le président tunisien Béji Caïd Essebsi a renoncé *in extremis* à la visite officielle qu'il devait effectuer en Suisse. Les entretiens auraient dû essentiellement porter sur la transition démocratique en Tunisie, le programme de coopération suisse, le dialogue sur la migration, la situation sécuritaire, la lutte contre le terrorisme et les relations économiques bilatérales.

Confédération

■ La Suisse possède désormais un centre de compétence sur le climat. Placé au sein de l'Office fédéral de météorologie et de climatologie Météo Suisse, le « National Center for Climate Services » (NCCS) bénéficiera de la participation de nombreux organismes : Offices fédéraux de l'environnement, de l'agriculture et de la protection de la population, École polytechnique fédérale de Zurich, Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage, Agroscope, Institut de recherche sur la culture biologique, Université de Berne. En collectant des données scientifiques sur le climat passé, présent et futur, le NCCS a pour vocation d'aider les autorités, les acteurs économiques et la société civile à identifier les risques climatiques et notamment prévenir les catastrophes naturelles.

Parlement

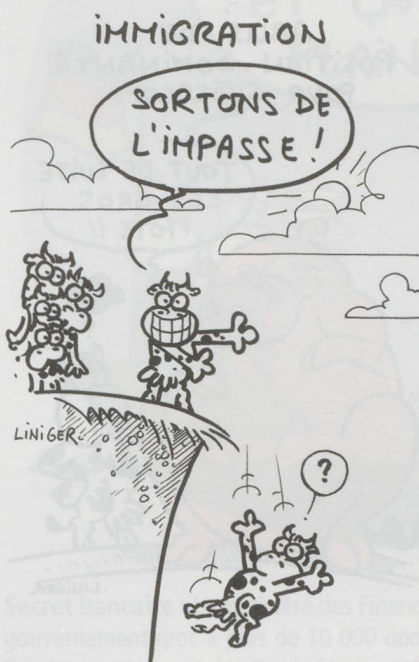
■ La Commission de la politique de sécurité du Conseil des États estime qu'il n'est à ce stade pas nécessaire de renforcer l'arsenal légal dans la lutte contre le terrorisme. À court terme, il est essentiel que la nouvelle loi sur le renseignement et la révision de la loi sur la surveillance du courrier postal et des télécommunications entrent rapidement en vigueur. À moyen terme, d'autres dispositions pénales seront introduites dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme. La commission souhaite faire un nouveau point de situation dans le courant de l'année.

■ En réponse aux initiatives parlementaires « Exonérer les enfants du paiement des primes d'assurance-maladie » et « LAMal. Révision des catégories de primes enfants, jeunes et jeunes adultes », la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national a mis en consultation (jusqu'au 13 mars) un avant-projet de modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie. Les deux initiatives visent à alléger la charge financière des familles dans l'assurance obligatoire des soins. Deux mesures doivent permettre d'atteindre cet objectif. Premièrement, le système de compensation des risques doit être modifié de sorte que les caisses-maladie puissent octroyer des rabais échelonnés sur les primes aux jeunes adultes âgés de 19 à 25 ans et aux assurés âgés de 26 à 35 ans. Deuxièmement, la réduction minimale des primes pour enfants et jeunes adultes en formation doit être augmentée.

■ La libérale-radical bernoise Christa Markwalder, 40 ans, a été élue présidente du Conseil national, par 159 voix sur 183 bulletins valables. Les deux vice-présidents seront Jürg Stahl (UDC/ZH) et Dominique de Buman (PDC/FR). De son côté, Raphaël Comte (PLR/NE), 36 ans, a été désigné à l'unanimité pour présider le Conseil des États. Les deux vice-présidents du Sénat, Ivo Bischofsberger (PDC/AI) et Karin Keller-Sutter (PLR/SG) ont également été élus à l'unanimité des voix. Raphaël Comte a d'ores et déjà souhaité promouvoir la diversité culturelle de la Suisse. Il projette d'accomplir un « tour de Suisse » pour aller à la rencontre de la population et des autorités des 26 cantons.

■ La commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national souhaite que les familles qui prennent soin, à domicile, d'enfants gravement malades ou lourdement handicapés disposent de davantage de moyens financiers pour alléger leurs charges. À cet effet, elle a mis en consultation un avant-projet de modification de la loi sur l'assurance-invalidité.

Initiatives



■ L'initiative populaire fédérale « Sortons de l'impasse ! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration » a formellement abouti, avec 108 640 signatures valables selon la Chancellerie fédérale.

■ L'initiative des Verts pour des aliments équitables a recueilli 105 600 signatures qui ont été déposées à la Chancellerie fédérale, dans l'attente de leur validation. Les initiants demandent que la production des denrées alimentaires soit respectueuse de l'environnement et des animaux et qu'elle soit effectuée dans des conditions équitables. Ils exigent également une meilleure transparence sur l'origine des produits.

■ L'initiative populaire dite « Monnaie pleine » a été déposée à la Chancellerie fédérale avec 111 819 signatures. Les initiants demandent que la Banque nationale suisse soit à nouveau compétente pour produire seule l'ensemble de la masse

monétaire, y compris l'argent électronique (faisant partie de l'argent scriptural), créé aujourd'hui par les banques privées.

■ Le 28 février prochain, les citoyens se prononceront sur un renforcement du droit pénal en matière de renvoi et auront à choisir entre l'initiative de l'UDC « pour le renvoi effectif des étrangers criminels » et la solution proposée par le Parlement. L'Office fédéral de la statistique (OFS) a calculé le nombre d'étrangers qui seraient concernés selon le texte choisi par le peuple. Selon l'OFS, 2 195 étrangers au bénéfice d'un permis B ou C et condamnés en 2014 devraient être expulsés en cas d'acceptation de l'initiative UDC, alors qu'ils ne seraient que 1 088 si la solution du parlement était choisie.

Conseil fédéral

■ Compte tenu des prévisions de croissance à la baisse, le Conseil fédéral a mis en consultation jusqu'au 18 mars un programme de 25 mesures afin de réduire les dépenses de 2,795 milliards de francs entre 2017 et 2019. Ce programme touche principalement les domaines de la coopération (586,9 millions), de la formation, de la recherche et de l'innovation (555,3 millions). Des coupes dans les dépenses de l'administration seront aussi effectuées, à hauteur de 344,2 millions de francs. L'agriculture (255,5 millions), l'armée (242,7 millions), l'infrastructure ferroviaire (231,1 millions) seront de même largement concernées par ces mesures d'économies.

Élection du nouveau Conseil fédéral

■ Les conseillers fédéraux Didier Burkhalter, Doris Leuthard, Alain Berset, Johann Schneider-Ammann, Simonetta Sommaruga et Ueli Maurer ont tous été réélus par l'Assemblée fédérale. Ils ont respectivement obtenu 217, 215, 210, 191, 182 et 173 voix. L'UDC Guy Parmelin a été élu au 3^e tour avec 138 voix ; il succède à Eveline Widmer-Schlumpf, démissionnaire, et héritera du DDPS, le DFF étant affecté à Ueli Maurer. L'Assemblée fédérale a également élu le nouveau chancelier de la Confédération, l'Argovien Walter Thurnherr qui succède à Corina Casanova.

par Henriette Germain - illustré par Liniger

Banques et assurances

■ La banque zurichoise Hottinger & Cie a été mise en faillite par l'Autorité de surveillance des marchés Finma. Celle-ci a annoncé que l'établissement spécialisé dans la gestion de fortune était incapable de « remplir les exigences posées en matière de fonds propres par la législation sur les banques ». Hottinger compte une cinquantaine d'employés à Zurich et Genève, et près de 1 500 clients. Précisons que cette faillite ne concerne pas le groupe bancaire de droit français présidé par Jean-Philippe Hottinguer.

■ Zurich Assurance prévoit de supprimer jusqu'à 440 emplois dans l'assurance « non-vie » d'ici fin mars au Royaume-Uni. L'assureur espère ainsi économiser 40 millions de livres dans ce pays et plus d'un milliard de dollars toutes activités confondues d'ici 2018.

■ Le groupe bancaire zurichois EFG International supprimera 200 emplois cette année. L'entreprise s'est engagée dans un programme de réduction des coûts de l'ordre de 30 millions de francs.

■ La filiale suisse de la Deutsche Bank a trouvé un accord avec le Département américain de la justice (DOJ) dans le cadre d'une affaire de fraude fiscale. L'établissement paiera une amende de 31,03 millions de dollars et échappera ainsi aux poursuites judiciaires. Le DOJ reprochait à la Deutsche Bank suisse d'avoir aidé de nombreux contribuables américains à échapper au fisc, entre 2008 et 2013. Une soixantaine de banques suisses ont conclu de tels accords avec les autorités américaines et échappé à des poursuites pénales en contrepartie d'amendes souvent légères.

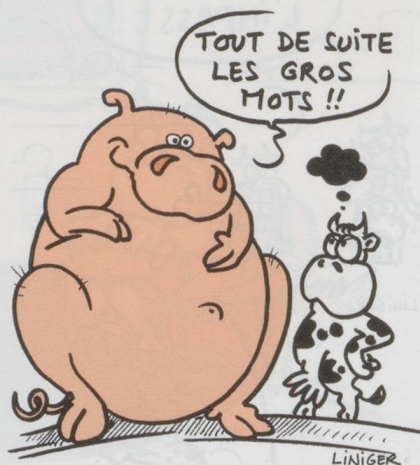
Artisanat

■ Les femmes sont d'excellents artisans en Suisse. Elles se sont notamment distinguées lors des Championnats suisses 2015 des boulangers-pâtisseries-confiseurs, en remportant les trois titres nationaux : Angela Bisseger, de Spiez (BE) en boulangerie-pâtisserie, Christina Ulrich, de Wädenswil (ZH) en pâtisserie-confiserie et Tanja Probst, de Mümliswil (SO) en commerce de détail.

■ L'Union professionnelle suisse de la viande (UPSVM) a désigné Albert Baumann, chef de l'entreprise Micarna, boucher-charcutier de l'année 2015. L'UPSVM a tenu à récompenser le projet Mazubi d'Albert Baumann, qui permet aux apprentis de prendre la direction d'une entreprise indépendante à l'intérieur de Micarna SA et d'acquérir une expérience professionnelle.

Communication

ABUS DE POSITION DOMINANTE POUR SWISSCOM



■ La Commission de la concurrence (COMCO) a infligé une amende de 7,92 millions de francs à Swisscom. La COMCO reproche au numéro un suisse des télécommunications un abus de position dominante dans le domaine des connexions à haut débit. Swisscom va contester cette décision devant le Tribunal administratif fédéral.

Statistiques

■ Selon l'Association suisse des brasseries (ASB), la production de bière a atteint 4,65 millions d'hectolitres au cours de l'année brassicole 2014-2015, soit une hausse de 0,1 % par rapport à l'exercice précédent. La Suisse compte aujourd'hui 574 brasseries actives alors qu'il n'y en avait que 35 en 1985. Mais 99 % de la production proviennent des 50 plus grosses entreprises du secteur.

■ Selon la Banque nationale suisse, le patrimoine net des ménages suisses a atteint 3 335 milliards de francs en 2014, ce qui représente une hausse de 4,4 % en un an. La BNS explique ce résultat par la bonne tenue de la Bourse et du marché immobilier.

■ L'an dernier, le salaire médian d'un emploi à plein temps était de 6 189 francs bruts par mois pour l'ensemble de l'économie privée suisse. Entre 2012 et 2014 les salaires ont augmenté de 1,2 %. Les écarts entre les hauts et les bas salaires ont diminué, selon les premiers résultats de l'enquête suisse sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Industrie et commerce

■ Alors que l'entreprise neuchâteloise d'horlogerie Gilbert Petit-Jean avait annoncé fin octobre qu'elle licencierait 72 de ses 207 employés, 60 emplois ont finalement été supprimés.

■ Le groupe schwyzois OC Oerlikon va vendre au groupe suédois Atlas Copco sa division Leybold Vacuum, pour un prix estimé à 525 millions de francs. L'opération de rachat devrait être finalisée d'ici au milieu de l'année. Spécialisée dans les pompes à vide et solutions afférentes, Leybold Vacuum emploie 1 646 personnes dans le monde et a réalisé un chiffre d'affaires de 390 millions de francs en 2014. OC Oerlikon souhaite se recentrer sur ses activités principales comme les installations de filtrage de fibres chimiques ou le traitement des surfaces.

■ Selon une étude mandatée par Interpharma, l'association des entreprises pharmaceutiques suisses, l'industrie pharmaceutique a employé 41 800 personnes actives en 2014, soit quasiment deux fois plus qu'il y a 20 ans. La valeur ajoutée brute du secteur a atteint plus de 25 milliards de francs en 2014. Le secteur pharmaceutique, qui contribue à plus du tiers des exportations du pays, devrait voir le nombre de ses employés augmenter encore ces prochaines années, contrairement aux autres secteurs industriels.

■ Le groupe bernois Galenica, actif dans la santé, devrait se scinder en deux vers la fin de l'année. Si l'environnement économique ne se modifie pas de façon signifi-

cative, les entités Vifor Pharma et Galenica Santé deviendront deux sociétés indépendantes cotées en bourse.

Agriculture

■ Selon l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), l'année 2014 a été excellente : le revenu du secteur a atteint 3,2 milliards de francs, soit bien plus que la moyenne de 2,89 milliards enregistrée sur dix ans. Le revenu agricole par exploitation, en hausse de 10 % en un an, s'est inscrit à 67 800 francs. L'OFAG s'attend cependant à une baisse de ce revenu en 2015. En 2014, la Suisse comptait environ 54 000 exploitations (- 2,1 % par rapport à 2013). Pour ce qui concerne l'élevage, la Suisse comptait 10,6 millions de volailles (en hausse), 1,6 million de bovins (en légère baisse) et 1,5 million de porcs (en hausse).

Finance

■ Le spécialiste américain des forages pétroliers, Transocean, basé à Zoug, a annoncé qu'il quitterait la Bourse suisse lors du premier trimestre de cette année. L'entreprise continuera d'être enregistrée en Suisse.

■ Selon un accord conclu fin 2014, les États-Unis et la Suisse se sont partagés à parts égales 50 millions de dollars (environ 51 millions de francs), une somme qui correspond à des fonds issus de paris sportifs illégaux. Ces fonds avaient été séquestrés par l'Office fédéral de la justice (OFJ) dans le cadre d'une procédure d'entraide judiciaire.

■ La Banque nationale suisse a annoncé que la Suisse tenterait de réduire sa dette afin de la porter à 74 milliards de francs cette année, contre environ 96 milliards de francs en 2007.

■ Par 24 voix contre 16, le Conseil des États a adopté une motion du National demandant au Conseil fédéral un examen stratégique de ses tâches, afin d'économiser 1,5 milliard de francs entre 2017 et 2019.

Secret bancaire

■ À la suite du National, le Conseil des États a approuvé le passage à l'échange

L'ALLEMAGNE DÉNONCE DES COMPTES GRECS DÉTENUS EN SUISSE



Secret bancaire : Le ministère des Finances de Rhénanie du Nord-Westphalie a transmis au gouvernement grec « plus de 10 000 données pouvant servir à des poursuites pour fraude fiscale » concernant des Grecs détenant des comptes en Suisse. « Nous allons analyser avec soin les données. Si besoin, nous allons aussi demander à la Suisse des informations supplémentaires », a indiqué la Grèce.

automatique d'informations mais a refusé, par 37 voix contre 7, l'idée d'une amnistie fiscale émise par les députés, estimant que les fraudeurs peuvent déjà se dénoncer spontanément sans être punis. Le dossier retourne donc devant le Conseil national.

■ Le Conseil fédéral a adopté le message concernant l'accord sur l'échange automatique de renseignements en matière fiscale avec l'UE et soumis l'accord à l'approbation des Chambres fédérales. L'accord reprend entièrement la norme internationale de l'OCDE en matière d'échange automatique de renseignements. Jusqu'à présent, près d'une centaine d'États, dont tous ceux qui abritent les centres financiers majeurs, ont déclaré vouloir adopter cette

norme internationale. Après son entrée en vigueur prévue le 1^{er} janvier 2017, l'accord entre la Suisse et l'UE permettra d'effectuer les premiers échanges de données à partir de 2018, à condition que les procédures d'approbation soient terminées à temps en Suisse et au sein de l'UE.

■ Le Tribunal pénal fédéral a condamné l'ex-informaticien d'HSBC Genève Hervé Falciani à cinq ans de prison. Falciani, qui est réfugié en France (il n'est pas extradable) et qui n'a donc pas assisté à son procès, a été reconnu coupable de tentative de (...) renseignements économiques, mais il a été acquitté notamment des accusations de violation du secret bancaire et de soustraction de données.



Nature : Le Conseil des États a adopté une motion de Paul Niederberger (PDC/NW) qui réclame la révision du statut du cygne, animal non menacé d'extinction mais protégé par la loi sur la chasse. Selon le sénateur nidwaldien, l'animal de moins en moins farouche, attaque parfois les promeneurs, les cyclistes ou les enfants et ses déjections, sources de maladies potentielles, polluent les cultures agricoles. En cas de besoin ou de surpopulation, l'animal devrait donc pouvoir être abattu sans avoir à attendre l'avis de l'Office fédéral de l'environnement et la décision des autorités cantonales. Le Conseil national va maintenant se prononcer sur la question.

Nature

■ Selon l'Académie suisse des sciences, la plupart des glaciers de Suisse ont perdu entre un et deux mètres d'épaisseur durant l'année hydrologique 2014-2015. Au total, les glaciers suisses ont perdu 1,3 million de m³ de glace, soit environ 2,5 % de leur volume pendant cette période.

■ La Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL) estime que les eaux du lac sont de bonne qualité. « Les eaux du Léman présentent

toujours des valeurs conformes pour assurer l'alimentation en eau potable de plus de 800 000 personnes dans le bassin lémanique », indique-t-elle. Une surveillance est malgré tout maintenue sur les micropolluants, les poissons et les moules. Les autorités sanitaires suisses et françaises ont d'ailleurs interdit depuis le 1^{er} novembre dernier la commercialisation des truites de taille supérieure à 54 cm en raison d'une teneur élevée en polychlorobiphényles (PCB).

■ Selon le centre de recherches Agroscope, la Suisse compte 840 variétés de

poires. À côté des variétés les plus courantes comme la conférence, la lousibonne ou la williams, figurent dans l'inventaire d'Agroscope d'autres bien plus rares, à l'image de la poire « Schweizerhose » (pantalon suisse) dont les rayures rappellent celles des pantalons de la garde suisse pontificale...

Sciences

■ L'astrophysicien vaudois Michel Mayor collectionne les prix et les distinctions : après avoir reçu entre autres la médaille Albert-Einstein, le Prix Marcel Benoist, la médaille d'or de la Royal Astronomical Society et le Prix Balzan, il vient de se voir décerner le prix Kyoto 2015, doté de 390 000 francs. Michel Mayor est le découvreur (avec Didier Queloz) de la première planète extrasolaire, en 1995.

■ Le satellite LISA Pathfinder a été lancé dans l'espace par l'Agence spatiale européenne (ESA). Sa mission, d'une durée d'un an, consistera à mettre en évidence et à mesurer les ondes gravitationnelles prédites par Albert Einstein dans ses travaux sur la relativité il y a tout juste 100 ans.

■ À la suite du National, le Conseil des États a donné son accord, par 38 voix sans opposition, à la poursuite de la participation suisse aux travaux européens de recherches XFEL. Notre pays financera à hauteur de 1,8 million de francs par an ce programme auquel collaborent onze pays européens. Le laser à électrons libres développé à Hambourg doit produire dès 2017 des impulsions extrêmement brèves qui permettront aux scientifiques d'observer des structures jusqu'à l'échelle atomique.

Récompenses

■ L'auteur français Mathias Enard a reçu deux fois un Prix Goncourt pour son roman *Boussole* (Actes Sud). Couronné à Paris par l'Académie Goncourt, il l'a également été par un jury d'une soixantaine d'étudiants des Universités de Fribourg, Neuchâtel et du Tessin. Ces étudiants ont en effet souhaité choisir leur propre lauréat du Goncourt, ont lu les 15 ouvrages présélectionnés en France et ont choisi le gagnant quelques

jours avant la délibération du jury parisien. Mathias Enard sera invité en Suisse pour recevoir son prix, en mars prochain.

■ La Genevoise Adrienne Barman a reçu le prix Jeunesse et Médias 2015 pour son livre d'images *Drôle d'encyclopédie*. Doté de 10 000 francs, ce prix est décerné tous les deux ans par l'Association des enseignants alémaniques LCH et l'institut suisse Jeunesse et Médias. Née en 1979, Adrienne Barman illustre des livres pour la jeunesse depuis 2007.

Archéologie

■ Un véritable trésor numismatique datant du 3^e siècle de notre ère a été découvert dans le verger d'un maraîcher à Ueken (AG) : plus de 4 000 pièces de bronze (avec 5 % d'argent) en excellent état de conservation, pour un poids total de 15 kg. Ce trésor de l'époque des empereurs romains Aurélien à Maximien (la pièce la plus récente date de 294) sera exposé au Musée Vindonissa de Brugg (AG).

Patrimoine

■ Le Forum de l'histoire suisse de Schwyz (Musée national suisse) accueille désormais une salle de séjour médiévale d'une grande valeur. Cette « Schwarze Stube » (pièce noire) qui date de 1311 a été extraite d'une construction en madrier située dans le quartier de Dorfbach à Schwyz. Il s'agit d'une pièce inestimable, témoignage précieux sur la culture médiévale de l'habitation.

Musées

■ Le Musée des Beaux-Arts de Berne et le Centre Paul Klee seront placés sous une même direction à partir de mars prochain. Ainsi en a décidé la fondation qui chapeaute les deux institutions. Il s'agit de créer de nouvelles synergies, explique-t-elle.

■ Le Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne a mis sur pied une opération de collecte de briques de Lego pour une bonne cause. L'artiste dissident chinois Ai Weiwei souhaite en effet réaliser une œuvre en Lego pour défendre la liberté d'expression.

Il a passé commande de briques auprès de l'entreprise qui les fabrique et s'est vu opposer un refus en raison de ses motivations « politiques ». L'artiste a donc lancé un appel aux dons sur les réseaux sociaux et auprès d'institutions culturelles dont le musée lausannois. L'œuvre de Weiwei devrait être exposée en Australie et probablement à Lausanne en 2017.

Médias



■ Les émissions religieuses « Faut pas croire », « Hautes fréquences » et « À vue d'esprit » de la RTS seront supprimées. Ainsi en a décidé la direction de l'entreprise qui cherche à faire des économies de 11,4 millions de francs entre 2016 et 2018, dont 6,9 millions dans les programmes.

■ Dans le cadre de son engagement artistique en faveur des enfants et des jeunes, la Fondation Beyeler lance SPEED ART, un jeu de cartes qui se joue à un rythme effréné. Ce jeu de réaction, conçu autour de l'art et des artistes de la Collection Beyeler, s'attache également à transmettre des informations intéressantes et invite les amateurs d'art, jeunes et moins jeunes, à observer attentivement les œuvres. Les joueurs sont invités à découvrir des points communs entre les œuvres d'artistes célèbres comme Van Gogh, Cézanne, Klee, Mondrian et bien d'autres encore. SPEED ART est disponible dès à présent à l'Art Shop de la Fondation Beyeler, au

musée ou en ligne : un joli cadeau de Noël artistique et culturel pour toute la famille. Sa réalisation a été rendue possible grâce à l'engagement d'UBS, mécène de longue date de la Fondation Beyeler.

Traditions

■ Environ 53 tonnes d'oignons ont été proposées à la vente lors de la traditionnelle foire aux oignons de Berne qui a attiré plusieurs dizaines de milliers de curieux. La récolte de ces légumes a été moins abondante que les années précédentes en raison d'une météo capricieuse.

Cinéma

■ Pour le dernier film de la série *Star Wars*, *Le Réveil de la force*, sorti le 17 décembre dernier, le réalisateur J. J. Abrams a recouru aux services de l'École polytechnique fédérale de Zurich pour des effets spéciaux. L'animation des visages des « Storm Troopers » a en effet été réalisée par le Disney Research Lab Zurich qui emploie plus de 40 scientifiques et une vingtaine de doctorants en informatique de l'EPFZ.

Disparition

■ L'homme de théâtre zurichois Luc Bondy est décédé à l'âge de 67 ans. Acteur et metteur en scène, il a effectué une grande partie de sa carrière en Allemagne, en Autriche et en France. Depuis 2012, il était le directeur du théâtre parisien de l'Odéon.

Manifestations

■ À la suite des attentats terroristes à Paris, un certain nombre de concerts prévus en Suisse ont dû être annulés. Les groupes Lamb of God, Eagles of Death Metal, The Internet ont renoncé à monter sur scène. Walk of the Moon ne se produira qu'en mars au Kaufleuten de Zurich. Quant à Supertramp, il a renoncé à ses concerts à Genève et Zurich en raison du cancer du cofondateur du groupe Rick Davis.

Vie quotidienne

■ Selon l'institut de sondage GFK, les Suisses sont parmi les peuples les moins inquiets. Alors que dans quasiment tous les pays pris en compte par le sondage, la hausse des prix et la baisse du pouvoir d'achat arrivent en tête des préoccupations, 30 % de nos concitoyens s'inquiètent de l'immigration et du manque d'intégration, 15 % de la stabilité économique. Viennent ensuite le chômage et les problèmes environnementaux. Les inquiétudes en matière de santé sont en recul.

■ La Poste proposera moins d'articles annexes à la vente dans ses offices. Dès ce premier trimestre 2015, elle retirera progressivement certains produits comme les bonbons, les produits électroménagers, les jouets, les articles automobiles et de ménage. Mais elle continuera de vendre des livres, de la papeterie ou des cartes cadeaux. La vente de produits tiers rapporte chaque année environ 500 millions de francs à l'ancienne régie fédérale.

■ Selon un sondage d'Employés Suisse, 85 % de la population aimeraient enregistrer leur présence effective au travail. Mais en pratique, ils sont 34 % à ne pas le faire. Selon ce sondage, 41 % des salariés estiment respecter leur temps de travail, alors que 34 % pensent travailler davantage que ce que prévoit leur contrat.

Statistiques

■ Selon l'étude la plus récente de l'Office fédéral de la statistique, les dépenses de santé ont atteint 69,2 milliards de francs en 2013, soit 2,5 % de plus qu'en 2012. En moyenne, chaque Suisse consacre 713 francs par mois à sa santé. En valeur, les dépenses de santé représentent 10,9 % du PIB.

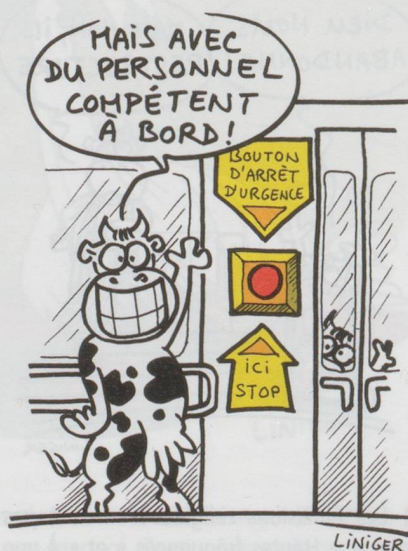
■ La fortune cumulée des 300 familles et personnes les plus riches de Suisse a atteint 595 milliards de francs en 2015, soit 6 milliards de plus qu'en 2014. Les trois fils du fondateur du géant suédois Ikea, titulaires du passeport suisse mais installés à l'étranger, occupent la première place au classement des personnes les plus riches de Suisse, avec un patrimoine estimé entre 44 et 45 milliards de francs. Ils devancent le Suisso-Brésilien Jorge Paulo Lemann,

actionnaire du premier brasseur du monde, AB-InBev, et les familles Hoffmann et Oeri, actionnaires du groupe Roche.

■ Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), la Suisse comptait 8,3 millions de résidents permanents en 2014, soit une hausse de 1,2 % par rapport à 2013. Par rapport à 2013, le nombre d'étrangers s'est accru de 3,1 % : ils étaient 1,99 million en 2014, soit 24,3 % de la population.

Transports

TESTS DE NAVETTES SANS CHAUFFEUR À SION



■ À Sion (VS), CarPostal Suisse effectue des tests de deux navettes sans chauffeur, des tests prévus durant deux ans. Jusqu'au printemps, ces véhicules seront essayés par des spécialistes dans un lieu privé et fermé. Si les tests s'avèrent concluants, ils devraient ensuite être utilisés dans la vieille ville de Sion et permettront de transporter jusqu'à neuf personnes en mode 100 % électrique. Que les inquiets se rassurent, les deux navettes ne dépasseront pas la vitesse de 20 km/h et il y aura toujours du personnel compétent à bord, prêt à actionner le bouton d'arrêt d'urgence...

■ Depuis le 30 novembre, le secteur France de l'aéroport de Genève-Cointrin est fermé entre 23 h et 4 h du matin. Ni les commerces et services ni le parking ne sont accessibles durant ces heures.

« Suite aux événements tragiques survenus le 13 novembre dernier à Paris, l'État français a décrété l'état d'urgence sur tout le territoire national et décidé de rétablir le contrôle d'identité aux frontières. Ces mesures s'appliquent au secteur France de Genève Aéroport », expliquent les responsables de l'aéroport de Cointrin.

Sports

■ Quatre ans après le passage du Tour de France à Porrentruy (JU) en 2012, la fameuse épreuve cycliste traversera une partie de la Suisse en juillet prochain. Le 18 juillet, Berne sera ville d'arrivée de la 16e étape. Les cyclistes disposeront d'une journée de repos dans notre beau pays avant d'entamer la première étape alpestre, le 20 juillet, entre Berne et Finhaut-Émosson (VS), avec une arrivée sur le site grandiose du barrage d'Émosson.

■ La skieuse tessinoise Lara Gut a gagné le slalom géant d'Aspen (Colorado). Elle a ainsi remporté la première victoire de cette saison, la treizième de sa carrière en Coupe du Monde.

Énergie

■ Alpiq, le numéro un suisse de l'énergie, promet d'installer des bornes de recharge pour voitures électriques cette année. Les grandes villes du pays seront équipées les premières. Selon le patron d'Alpiq E-Mobility, la filiale consacrée à l'électromobilité, l'énergie nécessaire aux voitures « vertes » peut facilement être fournie : « s'il fallait remplacer tous les véhicules aujourd'hui, il faudrait seulement 10 % de courant supplémentaire », affirme-t-il. Selon Alpiq, notre pays a besoin de 650 000 bornes de recharge dans les habitations, 80 000 sur les places de travail, 23 000 dans les villes et 250 bornes de recharge rapide sur les points stratégiques du réseau routier.

■ Le réacteur numéro un de la centrale nucléaire de Beznau (AG), à l'arrêt depuis mars 2015, ne redémarrera pas avant le mois de juillet. Âgé de 45 ans, ce réacteur est le plus ancien du monde. Au cours de sa révision, qui devait durer initialement 4 mois, 925 minitrous ont été découverts

dans la cuve du réacteur. Selon son exploitant Axpo, il s'agirait de défauts de fabrication...

Éducation

■ Selon l'institut d'enseignement linguistique Education First (EF), les Suisses se classent 19^e du classement mondial en matière de connaissances en anglais. En 2011, ils occupaient le 11^e rang. Si les Zurichois peuvent se targuer d'avoir de « très bonnes connaissances », les Lausannois font figure de lanterne rouge en Suisse. La Suède, les Pays-Bas et le Danemark sont les pays où l'on maîtrise le mieux la langue de Shakespeare. Pour établir son classement, EF prend en compte l'aisance en grammaire, le vocabulaire, l'expression et la compréhension orales, et a soumis à des tests 910 000 adultes de 70 pays différents.

■ Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Suisse est, derrière le Luxembourg, le pays qui investit le plus pour ses écoliers et étudiants. Notre pays a ainsi dépensé en 2012 environ 17 485 dollars (environ 17 800 francs) par personne en matière de formation, alors que la moyenne des pays de l'OCDE est de 10 220 dollars. Seule ombre au tableau, la formation de la petite enfance pour laquelle la Suisse doit faire de gros efforts, estime l'OCDE.

Environnement

■ En 2013, les dépenses de protection de l'environnement des entreprises se sont élevées à environ 2,3 milliards de francs. Par rapport à 2009, les entreprises ont davantage investi dans la prévention de la pollution (+ 30 %) que dans son traitement (- 31 %). Cette évolution reflète, entre autres, un intérêt accru des entreprises pour des processus de production plus propres. Tels sont quelques-uns des résultats d'une enquête réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

■ Alors que la température a augmenté de 0,85°C de 1864 à 2012 en moyenne mondiale, elle a augmenté de 1,75 °C en Suisse, selon les données du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) et les mesures de MétéoSuisse.



Transports : Depuis 2013, Novespace et son partenaire Avico ont ouvert les vols en apesanteur à un public non-professionnel sous la marque Air Zero G. Quatre vols, avec chacun 40 passagers à bord, ont été effectués au départ de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac en 2015. Cette année, Dovespace, filiale de l'agence de voyage suisse Nussbaumer, commercialisera les vols paraboliques d'Air Zero G en Suisse, depuis l'aéroport de Zurich. C'est la première fois que les vols « grand public » décolleront d'un autre pays que la France.

Armée

■ La disponibilité opérationnelle en matière de service de police aérienne sera réalisée progressivement d'ici à la fin 2020. La source de ce projet de police aérienne 24 (PA24) est une motion de l'ancien conseiller aux États Hans Hess (PLR/OW) qui demandait en 2009 de « garantir la disponibilité opérationnelle du service de police aérienne en dehors des heures de travail normales ». Le projet PA24 va permettre de réaliser en quatre étapes la disponibilité opérationnelle permanente avec deux avions F/A-18 armés et prêts à décoller en l'espace de 15 min au maximum. La première étape démarre cette année : les avions seront prêts à être engagés du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, pendant 50 semaines (actuellement, les avions

décollent entre 8 h et midi et entre 13 h 30 et 17 h du lundi au vendredi). Cette présence sera étendue à 365 jours en 2017. À partir de 2019, les avions seront prêts à intervenir de 6 h à 22 h. À la fin 2020, ils seront disponibles 24 h sur 24 pendant toute l'année.

Santé

■ La recherche sur le cancer a reçu la somme record de 22,9 millions de francs en 2014. Cette somme a été distribuée à environ 170 projets scientifiques par la fondation Recherche suisse contre le cancer, la Ligue suisse contre le cancer et les ligues cantonales et régionales. La maladie provoque plus de 16 000 décès par an dans notre pays. ■